



La vaccination des personnes âgées

Le Covid-19 comme d'autres maladies infectieuses peuvent occasionner des complications plus importantes avec l'âge. Rester en bonne santé et en forme lorsqu'on est âgé passe aussi par la vaccination. L'immunité diminue plus rapidement pour les personnes âgées dont le système immunitaire est fragile, en particulier pour les plus de 80 ans.

À partir de 65 ans, une dose de vaccination est recommandée à l'automne.

86%

C'est la protection supplémentaire contre les décès qu'apporte l'administration d'une dose de rappel avec le vaccin bivalent par rapport à l'absence de rappel.

Source : Avis de la HAS du 23/02/2023

C'est le taux moyen d'efficacité des vaccins contre les formes graves de Covid-19.

Source : Etude EPI-PHARE publiée le 11/10/2021

90%

8fois +

À plus de 85 ans, le risque d'hospitalisation est 8 fois plus grand qu'entre 40 et 44 ans.

Source : Rapport ANSM du 23/07/2021

Pourquoi se faire vacciner régulièrement contre le Covid-19

La vaccination contre le Covid-19 vous protégera des complications et de la survenue de formes graves de cette maladie.

En effet, les études suggèrent une baisse de l'efficacité des vaccins contre le Covid-19 au cours du temps. Pour les personnes âgées, effectuer des rappels fréquents est essentiel, non seulement car l'âge est un facteur de risque, mais également car leur immunité diminue de manière plus rapide après la vaccination que pour des populations plus jeunes et en bonne santé. C'est pourquoi il est important de recevoir une injection régulièrement, comme c'est le cas avec la vaccination contre la grippe par exemple.

Combien de temps dois-je attendre entre une infection et une injection ou entre deux injections ?

Le délai à respecter entre une infection au Covid-19 et une dose de vaccin, ou deux injections de vaccin, est de six mois. Pour les personnes de 80 ans et plus ainsi que pour les personnes résidents en EHPAD/USLD et pour les personnes immunodéprimées quel que soit leur âge, ce délai est réduit à 3 mois depuis la dernière injection ou infection.

Y a-t-il des effets indésirables à cette vaccination ?

Comme avec tous les vaccins, il peut y avoir des effets indésirables après la vaccination : une douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, des maux de tête, des douleurs musculaires ou articulaires, quelques frissons et un peu de fièvre. Ces troubles disparaissent rapidement.

Il est possible de signaler un effet indésirable. Cela ne prend qu'une dizaine de minutes sur le portail de signalement des événements sanitaires indésirables : signalement.social-sante.gouv.fr. Sinon, parlez-en à votre médecin.

Pourrai-je me faire vacciner contre la grippe et contre le Covid en même temps ?

Oui. Il est recommandé depuis le 23 février dernier d'aligner les deux campagnes de vaccination contre la grippe et contre le Covid. Les avis des autorités scientifiques indiquent qu'il n'y a aucun risque à pratiquer les deux injections le même jour sur deux sites d'injection distincts (les deux bras par exemple). Si les vaccins ne sont pas administrés le même jour, aucun délai particulier n'est nécessaire. Par ailleurs, si cette co-injection n'est pas possible ou pas souhaitée, il n'y a pas de délai particulier à respecter entre les deux vaccinations.

Comment va se dérouler la vaccination dans les EHPAD ?

En amont de la vaccination, un professionnel de santé effectue une double vérification :

- l'absence de contre-indication. Il recherchera en particulier les antécédents d'allergie, les épisodes infectieux en cours, une infection par le Covid-19 avec des symptômes et datant de moins de 3 mois ;
- votre choix de vous faire vacciner, après que le professionnel vous aura apporté les éléments d'informations nécessaires.

Les personnes qui le souhaitent peuvent désigner par écrit une personne de confiance pour les accompagner et participer, si besoin, au recueil du consentement. Parlez-en à votre médecin ou à la direction de votre établissement.

Si vous souhaitez être vacciné, cela se déroulera comme pour une vaccination classique : un professionnel de santé vous fera une injection dans le bras, après une vérification de votre état clinique (prise de température...). Si vous avez été infecté par le Covid-19 récemment, la vaccination vous sera proposée à partir de 3 mois après l'infection.

Où se faire vacciner ?

La vaccination des personnes âgées peut s'effectuer :

- chez un médecin ou infirmier en cabinet de ville, ou auprès d'un pharmacien
- à domicile par un infirmier
- au sein de l'établissement de résidence

Toutes les informations sur les lieux de vaccination
sur [Santé.fr](https://www.santé.fr)

